

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 94 (1949)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le service actif de 1815 dans la correspondance du capitaine Henri Monod (1783-1850) [suite]  
**Autor:** Rapp, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342423>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le service actif de 1815

dans la correspondance du capitaine Henri Monod  
(1783-1850) *(Suite.)*

Yverdon, le 26 juin 1815.

Le lieutenant-colonel Auguste Guiguer<sup>1</sup>, commandant le 5<sup>e</sup> Bataillon vaudois au service de la Confédération.

Monsieur le Landamman !

J'ai eu l'honneur de vous écrire<sup>2</sup> au moment de mon départ de Vevey avec mon bataillon. A dix heures du matin

<sup>1</sup> Auguste Guiguer (1782-1831), frère cadet de Charles-Jules, baron de Prangins. (1781-1840)

Les deux Guiguer participèrent comme volontaires à la campagne des Français contre Berne en mars 1798, dans le corps auxiliaire vaudois. Ils prirent part également aux deux batailles de Zurich, sous Masséna, en juin et septembre 1799.

L'aîné, dont il sera abondamment question plus loin, était alors capitaine. En 1802, il passa avec son grade dans l'armée helvétique qui s'organisait. L'année suivante, il est chef de bataillon dans les milices vaudoises (5.7.1803). En 1805, à peine âgé de vingt-cinq ans, il est déjà colonel fédéral, commandant une brigade lors de l'occupation des frontières aux Grisons. On le retrouve dans les mêmes fonctions en 1813 et 1815, colonel des carabiniers vaudois dès 1814. En 1817, il passe avec ce grade aux Gardes-Suisse à Paris. Revenu au pays, il est élu député au Grand Conseil vaudois et conseiller d'Etat de 1827 à 1830 ; dès lors, il est inspecteur général des milices vaudoises. Cette même année 1830 il se vit confier par la Diète le commandement en chef de l'armée fédérale au cours de la période de tension européenne qui suivit la Révolution de juillet. En 1838 encore, il est mis à la tête du corps d'observation levé par les cantons occidentaux lors de l'affaire Louis-Napoléon.

Auguste Guiguer, propriétaire à Nyon, est lieutenant de chasseurs à cheval en 1803 (11.8), capitaine en 1804 (18.6), capitaine de carabiniers en 1813 (18.2), chef de bataillon d'élite en 1814 (16.4), lieutenant-colonel de la Confédération en 1815 et lieutenant-colonel vaudois en 1819 (13.10) ; sa fragile santé l'obligea à démissionner en 1820. Il ne se consacra plus désormais qu'à ses fonctions de juge de paix.

<sup>2</sup> Le destinataire de cette lettre est le Landamman Henri Monod, président en charge du Conseil d'Etat vaudois, qu'on retrouvera plus loin.

le 24, après avoir exercé ma troupe jusqu'à neuf depuis cinq, j'ai reçu une lettre de M. le Quartier-maître général Finsler, datée du 21<sup>e</sup> de Berne, qui m'ordonnait de me rendre le 23 à Moudon et le 24 à Yverdon dans la brigade Hogguer, division de Gady. Ainsi je ne pouvais exécuter cet ordre, mais je rassemblai mon bataillon aussi tôt que je le pus et partis à une heure après midi avec le détachement qui venait d'arriver de Chillon, d'où je l'avais retiré. Nous marchâmes assez vite pour arriver à Moudon à huit heures du soir, quelques-uns bien fatigués. En arrivant, nous entendîmes tirer le canon pour célébrer la victoire mémorable sur Napoléon.<sup>1</sup> Hier matin 25, nous partîmes de Moudon et, marchant toujours fort en ordre, nous arrivâmes à Yverdon à midi environ.

J'avais spécialement recommandé à mon tambour-major de ne faire battre aucune marche française. Malheureusement, nos tambours ne connaissent pas celles de la Confédération et les nôtres, pour la plupart, sont françaises ou y ressemblent. Nous arrivâmes dans la rue d'Yverdon et je fis loger mon bataillon après avoir donné divers ordres pour la journée. A trois heures, je rassemblai tous les officiers en uniforme complet pour se rendre chez notre colonel de brigade, M. Hogguer<sup>2</sup>, et chez le général de Gady. Nous vîmes ce dernier arrivant dans la rue à cheval et du plus loin qu'il nous aperçut, il nous cria : « Messieurs, c'est une honte que votre bataillon. Pas un ne daigne me saluer. C'est comme un complot formé, mais f..., je les arrangerai ! » Et il partit au galop.

Toute la ville d'Yverdon fut témoin de cette indécente incartade. Nous fûmes atterrés d'une réception pareille, n'ayant rien fait pour la mériter et ne pouvant croire que quelques-uns de nos gens qui n'avaient pas salué, pussent nous

<sup>1</sup> 18 juin 1815.

<sup>2</sup> Friedrich-Heinrich Hogguer (1763-1831), patricien de Saint-Gall, capitaine au service de France lors du licenciement de 1792. Il reprit du service sous la 1<sup>re</sup> Restauration, revint en Suisse commander une brigade de la Confédération pendant les Cent-Jours. Commandant du 1<sup>er</sup> régiment des Gardes-Suisse à Paris en 1816, maréchal de camp en 1817, il se retire en 1830.

attirer en corps et en public des reproches si éclatants. Je m'en plaignis amèrement à M. le colonel Hogguer, qui me parut vraiment peiné de la chose. Il me conseilla d'aller voir ce matin M. de Gady et m'en expliquer franchement avec lui. Je revins chez moi et reçus des visites d'une foule de personnes d'Yverdon qui venaient me témoigner leur peine.

Ce matin, je fus chez M. de Gady et, entrant d'abord en matière, je lui marquai mon étonnement sur ce qui s'était passé et combien cela devait nous dégoûter de bien faire, lors que nous étions disposés à remplir notre devoir. Il me dit alors que ce n'était pas seulement pour ce salut qu'il avait des raisons d'être outré contre nous, mais qu'on lui avait dit que nous avions été indisciplinés à Vevey; qu'on y avait crié sans cesse *Vive Napoléon*, que j'avais fait battre la générale à l'approche des Autrichiens, que le commandant d'arrondissement avait armé tout le monde, que nous nous étions emparés de Chillon, avions parlementé avec les Autrichiens comme avec des ennemis et avons suivi les ordres du gouvernement du canton de Vaud au lieu de prendre ceux de la Confédération. Je lui répondis à tous ces objets et, je puis le dire, je crois l'avoir convaincu de la fausseté de ces inculpations. Je m'étais muni de la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire au sujet de l'occupation de Chillon par le bataillon Landolt<sup>1</sup> et je la lui montrai. Il convint sur tous ces points avoir été induit en erreur et me le témoigna avec assez d'honnêteté. Il finit par me dire: « Amenez-moi vos officiers, j'espère qu'ils seront contents de moi. »

<sup>1</sup> Hans Landolt (1779-1859), patricien zurichois, officier en Espagne au service de France en 1807, prisonnier à Baylen. Ayant réussi à s'échapper de Cadix en 1810, il participa comme capitaine à la campagne de Russie et fut blessé à la Bérésina. Chef de bataillon en 1815, il donna sa démission de lieutenant-colonel en 1832. Cf. ses *Souvenirs*, publiés d'après son journal par Albert MAAG dans le « Zürcher Taschenbuch », 1893 et 1894.

Sur le mécontentement causé à Lausanne par la décision que prit Bachmann de confier la défense de Chillon au bataillon Landolt plutôt qu'à des Vaudois, voyez VERDEIL et GAULLIEUR, *Histoire du Canton de Vaud* (1803-1830), t. IV, p. 359.

Nous y retournâmes à midi. Il nous reçut poliment, puis il nous représenta nos devoirs et, quand il en vint à Napoléon, il entra dans une espèce de fureur, ne sachant plus ce qu'il disait. Ce fut une nouvelle scène pénible et je vous laisse à juger, M. le Landamman, de quel effet elle fut pour les officiers. Enfin, nous sommes bien malheureux. Il est impossible de sortir de cet état-là. Je sens qu'il vaut encore mieux laisser ces affaires que de les approfondir davantage. Je vais faire quelque démarche auprès de mon frère pour tâcher de sortir de cette division, où il est bien difficile que cela aille bien, à présent que nous avons si malheureusement débuté.

Je ne sais comment soutenir mon courage, comment ranimer celui de mes officiers, qui, en partant de Vevey, étaient, je puis le dire, parfaitement disposés à se tenir collés à leurs devoirs, quelque pénibles qu'ils fussent pour eux. Mais nous sentir dans notre propre pays aussi injustement traités, entraînés dans une cause hors de nos sentiments et de nos opinions, entendre, sans pouvoir répondre, tout ce qui peut froisser l'amour-propre et blesser le cœur, et nous trouver peut-être enfin dans le cas de sacrifier nos vies en faveur de ceux qui nous maltraitent, c'est peut-être une des positions les plus angoissantes où il soit possible de se trouver.

Je vous confie, M. le Landamman, non comme au premier magistrat de mon pays, mais comme à l'homme de bien que je révère depuis mon enfance, ma profonde douleur, parce que vos conseils et vos encouragements pourront l'adoucir. Mais je crois que, dans la situation où sont les choses, toute espèce de démarche ou de réclamation aggraverait notre position au lieu de la rendre meilleure. La haine contre nous est à son comble et l'on ne demanderait pas mieux que nous irriter pour nous faire commettre une résistance illégale et, comme ils se sentent les plus forts, nous en punir exemplairement. En aimant donc son pays plus que soi, il faut souffrir pour tâcher de le sauver d'un mouvement violent qui pourrait compromettre ce qui nous reste, notre indépendance. Cette

idée seule me fortifie dans la détresse où je me sens, et si je puis sortir de cette division où nous ne pourrons jamais perdre le souvenir de ce qui s'est passé à notre égard, il me semble que ce sera déjà un grand soulagement. Je ne puis dire combien dans cette circonstance j'ai été touché du bon esprit et de l'attachement de nos gens. Ils ont été désolés de la scène, dont une faute de quelques-uns d'entre eux avait été le prétexte et dès ce moment ils se sont appliqués, avec une attention continue, à saluer tous les officiers de la Confédération plus poliment qu'aucune autre troupe que j'aie encore vue.

Recevez, M. le Landamman, l'expression de mon respectueux dévouement.

AUGUSTE GUIGUER, Lt.-colonel.

L'incident d'Yverdon, qui fit beaucoup jaser, ne fut pourtant pas le plus grave. Il y en eut beaucoup d'autres. Ils culminèrent lorsqu'à la suite de la convention du 20 mai passée entre les ministres alliés et la Diète désemparée, la neutralité fut officiellement suspendue jusqu'à la disparition définitive de Napoléon. On sait que le haut commandement interallié s'autorisa de cet accord pour faire passer les Autrichiens de Frimont par le Valais et ceux de Colloredo par le canton de Bâle. Dédaigneux des subtilités dans lesquelles on se complaisait à Zurich — *collaboration défensive* avec les Alliés — Bachmann prétexta après Waterloo quelques incursions de corps francs dans le Jura Bernois pour donner l'ordre le 2 juillet à ses troupes de pénétrer en Franche-Comté et de s'aligner au Doubs sur le dispositif autrichien.

Initiative irréfléchie du vieux guerrier, qui avait donné tant de preuves de son allant pendant les guerres de la Révolution ? Ou au contraire geste calculé du militaire de métier soucieux de faire sa cour à Louis XVIII, auprès de qui il avait repris du service sous la première Restauration ? Il est difficile de trancher. Geste malheureux en tous cas : ce coup de pied de l'âne au puissant voisin terrassé ne relevait guère

nos anciennes gloires déchues. La décision intervenue à Waterloo lui enlevait toute portée opérative, voire diplomatique. Les troupes furent généralement sensibles au rôle peu glorieux qu'on leur faisait jouer. L'avance s'effectua jusqu'à la hauteur de Morteau-Pontarlier-Salins sans qu'on eût à tirer un coup de fusil, excepté pour réduire la brève résistance d'une poignée de Français, qui blessèrent deux Zurichois du haut des murs du château de Blamont. Là-dessus, les troupes, mal ravitaillées par une intendance qui avait tout à créer, se mirent à fouiller sous la pluie les campagnes épuisées pour réunir une maigre pitance. La discipline s'en ressentit, surtout dans les unités où les cadres incompetents ou paresseux négligèrent d'occuper suffisamment leurs hommes<sup>1</sup>.

Avant même son entrée en France, une mutinerie quasi générale avait immobilisé presque toute une brigade, celle du colonel von Schmiel, d'Argovie. De ses sept bataillons, de Suisse orientale et du Tessin, concentrés au départ dans la région de Bienne, seuls le bataillon zurichois Kuenzli et une compagnie de carabiniers vaudois détachés franchirent sans trop broncher la frontière entre Renan et les Bois. Quelques éléments de la réserve d'armée furent amenés en hâte, sous le commandement du quartier-maître général Finsler, et barrèrent la route avec leurs pièces chargées à mitraille aux soldats débandés qui avaient fait demi-tour en direction de Reuchette et de Bienne. Il fallut dissoudre ce corps et en répartir les unités dans les autres brigades de l'armée.

Un peu plus tard, sur territoire français, le bataillon Göldlin, de la brigade von Graffenried, tirait sur ses officiers dans un chemin sous bois ! Le commandant de la division dont les mutins faisaient partie, Gady, tint à diriger lui-même les tristes opérations de leur désarmement. Il eut recours —

<sup>1</sup> Sur les difficultés de ravitaillement en Franche-Comté, voyez entre autres Ch. ROBERT, *Souvenir d'un officier neuchâtelois* (Charles-Auguste de Merveilleux, 1781-1854) sur l'expédition de Franche-Comté (1815), Musée neuchâtelois, 1905, pp. 22-31.

ironique retour des choses — entre autres aux Vaudois de son ancien subordonné d'Yverdon, Guiguer le Jeune, stationnés en réserve générale à Valeyres.

Le Conseil d'Etat vaudois, qui collaborait loyalement avec la majorité de la Diète tout en la désapprouvant, avait su garder un contact étroit avec ses bataillons et utiliser l'énergique personnalité des frères Guiguer, le colonel-brigadier et le chef de bataillon, pour maintenir chez ses soldats une irréprochable fidélité au devoir. Voici, au reste, le bref récit que le Lt.-colonel Guiguer envoya de cette lugubre scène au président de son gouvernement.<sup>1</sup>

Au camp de Valéyres, le 26 juillet 1815.

A M. le Landamman, Président du Conseil d'Etat du  
canton de Vaud.

Monsieur le Landamman!

Plusieurs troupes de la Confédération passèrent avant hier par devant le camp de Valeyres. J'avais recommandé le matin à mes soldats d'avoir tous les égards dus à des Confédérés et de saluer tous les officiers de toute arme. A midi arriva M. le général de Gady à la tête de son état-major et de la cavalerie. Il fit halte précisément en face de mon camp. Je ne pouvais me dispenser d'aller le saluer. Il me reçut avec une cordialité et une politesse qui me surprirent. Il me prit à part pour me raconter les divers événements de la campagne et entr'autres la révolte du bataillon lucernois (Göldlin), qui avait fait feu sur son chef, refusant de le suivre dans une marche. Le bataillon, depuis ce moment, avait été en pleine insurrection et ne s'était rallié que la veille.

M. de Gady rassemblait six bataillons de sa division dans la plaine où il s'était arrêté, pour y désarmer ce bataillon, qui devait y arriver aussi. Il me témoigna le désir que ma troupe

<sup>1</sup> Archives cantonales vaudoises, K XV a 19.

prît les armes, soit pour être témoin de l'exemple, soit qu'il ne savait pas s'il y aurait quelque résistance. Je trouvai effectivement convenable que nous ne restions pas dans ce nombreux rassemblement absolument inutiles et sans tenue.

Je rassemblai mon bataillon, qui fut prêt au bout de peu d'instant et fort propre, quoique mouillé depuis plusieurs jours dans les baraques qui sont absolument à jour. Je fis aussi avancer la division d'artillerie Walther<sup>1</sup>, qui habite le même camp, et nous nous tînmes en bataille dans la place qui nous fut assignée. Les bataillons confédérés arrivèrent peu après. Ils formèrent un carré à trois faces, dont un côté formé de cavalerie et d'artillerie. Le bataillon Göldlin arriva par le centre. Son drapeau était enveloppé. Tous les autres flottaient. On le fit former en bataillon carré dans le centre de la place qu'occupait la division. Le général de Gady s'y porta avec son état-major ; il fit sortir le drapeau et les officiers. Il parla avec la plus grande force à ce bataillon et leur annonça qu'il venait le punir, qu'il le désarmerait en entier et que s'il trouvait la moindre résistance, l'artillerie chargée à mitraille derrière eux et tous les bataillons présents le vaincraient par la force des armes. Il ordonna de poser les armes, ce qui eut lieu sans résistance. Il fit marcher ces rangs désarmés quelques pas en arrière et plaça sa cavalerie entre deux. Il me fit ensuite prendre la même position avec mon bataillon. Alors on livra et arrêta les plus coupables, au nombre de 50. Les brigades défilèrent et nous remîmes les armes au reste du bataillon Göldlin.

Cette cérémonie avait mis dans tous les cœurs une tristesse profonde et j'ai été aussi satisfait de la bonne tenue et de la tranquillité de ma troupe que de l'expression de ceux qui la composaient. Le chef de Lucerne, qui était au désespoir ainsi que tous ses officiers, m'en remercia.

<sup>1</sup> Une division d'artillerie était une batterie de six pièces. Ce commandant de batterie était Philippe Walther, de Vevey, lieutenant de canoniers en 1803 (9.8), capitaine en 1809 (13.5), lieutenant-colonel en 1819 (28.10), commandant du 1<sup>er</sup> arrondissement militaire en 1829 (15.12), démissionnaire en 1839.

En partant, le général de Gady me fit un compliment honnête et ce matin j'ai reçu de lui la lettre ci-jointe que j'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur le Landamman, parce que je sais que vous daignez prendre part à nos bonnes comme à nos mauvaises fortunes. J'ajouterai que M. de Gady a plusieurs fois et devant nos soldats fait l'éloge des troupes vaudoises pendant leur séjour en France. J'ai compris à ces discours que les affaires de notre canton allaient mieux pour nous que nous n'osions d'abord l'espérer et j'en ai vivement joui. Il me paraît que tous ces messieurs trouvent qu'ils ont fait une forte sottise d'entrer en France et que le retour n'est pas glorieux. Au moins M. de Gady m'a-t-il dit qu'il retournerait chez lui pour y poser son uniforme et ne pas le remettre.

Nous nous sommes trouvés à côté du bataillon genevois. Plusieurs officiers de mes connaissances sont venus auprès de moi et nous avons été poliment ensemble.

Recevez, Monsieur le Landamman, l'expression de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Auguste GUIGUER, Lt.-colonel.

P.-S. — Malgré la pluie continuelle et le mauvais état de nos barraques, dans lesquelles les soldats sont mouillés, il règne dans mon camp la meilleure discipline et nos gens sont de fort bonne humeur.

Et voici la lettre du colonel-divisionnaire de Gady :

Bains près Yverdon, le 25 juillet 1815.

Monsieur le Colonel !

Je suis juste, j'en ai donné une terrible preuve hier sous vos yeux. C'est parce que je suis juste que je me fais un devoir de vous témoigner tout le plaisir que j'ai eu hier de voir votre bataillon et l'artillerie Walther, un bataillon et une division d'artillerie campés, dont l'intérieur des tentes est complètement mouillé, dont les soldats ne se doutent pas qu'ils vont prendre

les armes, s'éloigner du camp pour voir leurs nombreux frères d'armes revenant de France et qui, cependant, au bout de quelques minutes se trouvent sous les armes dans la plus belle tenue, une telle troupe prouve que la meilleure discipline y règne.

J'ai passé devant cette belle troupe. J'y ai vu une immobilité et une tenue vraiment militaires et si je ne l'ai pas exprimé tout de suite, c'est que j'avais le cœur navré et la tête tristement préoccupée de la terrible cérémonie qui allait avoir lieu.

Aujourd'hui, Monsieur le Colonel, je m'empresse de vous témoigner toute la satisfaction que j'ai éprouvée de voir le bataillon que vous commandez et la division d'artillerie Walther. Veuillez le faire connaître à tous les officiers et soldats et les assurer que, pour les avoir vus un instant, j'ai pris une haute opinion de leur caractère militaire.

Je vous remercie tous de vous être présentés à mon désir et d'avoir assisté à la grave cérémonie qui eut lieu. Je ne pouvais vous en donner l'ordre, puisque vous n'êtes pas de ma division, mais vous en témoigner le désir a suffi pour vous voir sous les armes l'instant après.

Je désire, Monsieur le Colonel, que ce témoignage militaire de la part d'un Suisse franc et loyal soit aussi agréable aux officiers et à la troupe qu'il me l'est de le donner.

Agréez, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération distinguée.

Le commandant de la 1<sup>re</sup> division :  
De GADY.

Comme le remarquait l'officier vaudois, l'atmosphère avait passablement changé depuis la réception si peu cordiale que le divisionnaire avait faite aux soldats de Guiguer à Yverdon quelques semaines auparavant ! Démonstration assez frappante, soit dit en passant, de la sottise des passions politiques, qui aveuglent trop souvent des gens d'honneur et les

dressent artificiellement les uns contre les autres au détriment de la communauté qu'ils servent.

L'effort de redressement accompli dans les bataillons vaudois au cours de ce service actif de 1815 mérite un examen attentif. Beau sujet de psychologie militaire, qu'il est malheureusement fort rare de pouvoir étudier avec quelque recul, faute de documents écrits. Nous avons la chance de posséder sur cet épisode de notre histoire militaire, si peu glorieux, mais si riche en enseignements, une abondante collection de lettres échangées par des témoins de valeur : le Landamman Henri Monod, président du Conseil d'Etat vaudois, délégué intérimaire de son canton à la Diète de Zurich, et son fils, le capitaine de mousquetaires Henri Monod-Bœthlingk, détaché comme officier d'état-major, soit « premier adjudant » du colonel Charles-Jules Guiguer de Prangins, commandant de la 1<sup>re</sup> Brigade (division de Gady au début de ce service actif, puis d'Affry lors de l'entrée en Franche-Comté).

C'est un choix de ces lettres que nous nous proposons d'apporter aux lecteurs de la *Revue militaire*.

Il n'est pas nécessaire de présenter ici le Landamman Monod, l'un des fondateurs de l'indépendance vaudoise et, avec son collègue Jules Muret, l'homme d'Etat le plus remarquable que son canton ait connu jusqu'à nos jours.

Sans être destiné à une carrière aussi marquante, son fils Jean-Louis-Emmanuel-Henri (1783-1850) n'était pas non plus le premier venu. Avocat et propriétaire foncier à Morges, il avait quelque expérience des affaires. En 1811, à 28 ans, le Grand Conseil de son canton l'avait déjà envoyé siéger à la Diète de Bâle comme deuxième député. En 1814, il est élu membre du nouveau législatif cantonal et juge au tribunal de district de Morges. Il remplit en outre diverses missions auprès de Bubna, le commandant du corps autrichien axé par la Suisse romande sur Genève et Lyon, puis auprès du quartier-général des Alliés à Chaumont, ensuite à Bezançon et à Huningue, enfin auprès de Louis XVIII à Paris. En 1817, il ira de

nouveau siéger à la Diète de Berne. Il participera encore en 1830/1831 à celles de Berne et Lucerne, qui le désignèrent même comme l'un des commissaires fédéraux chargés de pacifier le canton de Neuchâtel lors des troubles provoqués par la prise d'armes des républicains.

Ce juriste gentilhomme campagnard voyagea beaucoup. Il fit plusieurs séjours à Paris et à Londres. Il se rendit six fois en Russie. Sa femme, qu'il avait épousée à Paris en 1806, était d'ailleurs originaire de Saint-Pétersbourg ; c'était une filleule de Frédéric-César de Laharpe ; née Charlotte Bœthlingk, elle était apparentée aux comtes Lambsdorf et aux Lanskoï. Une sœur du Landamman, Esther Monod, avait aussi épousé un Russe, le lieutenant-général de Rath. En 1826, elle légua à son neveu un joli domaine de 13 000 hectares (28 000 poses vaudoises) en Livonie, grâce à quoi le nouveau seigneur fut reçu membre de la noblesse livonienne et promu colonel russe « à la suite » par lettres patentes du 24 janvier 1830.

Cette distinction qui lui était accordée par Nicolas I<sup>er</sup> était au reste l'équivalent de son grade militaire vaudois. Monod fit dans les milices de son canton une carrière d'officier conforme à son état. Sous-lieutenant de chasseurs à cheval en 1804, il participe en hiver 1809-1810 à l'occupation des frontières grisonnes, lors du soulèvement populaire du Tyrol, en qualité de second aide de camp du colonel Guiguer de Prangins, commandant de brigade. Capitaine de mousquetaires en 1811, il prend part avec sa compagnie au service actif d'hiver 1813 et assiste impuissant au franchissement du Rhin par les Autrichiens à Schaffhouse. Quinze mois plus tard, la mise sur pied des Cent-Jours le voit de nouveau détaché, mais comme premier-adjutant, auprès de Guiguer l'aîné, faisant en quelque sorte fonction d'officier d'état-major général à l'état-major de brigade, tandis que sa compagnie allait tenir garnison à Genève avec le bataillon Burnat. Chef de bataillon de réserve en 1817, promu lieutenant-colonel dans son canton en 1819, Monod refusa en 1831 le brevet de colonel fédéral que la

Diète lui offrait. Il donna sa démission deux ans plus tard, en même temps qu'il renonçait à ses fonctions de député au Grand Conseil vaudois et de juge au Tribunal de Morges. Il mourut retiré dans la vie privée, à Morges, le 21 août 1850.<sup>1</sup>

Esprit assez cultivé, mais plutôt tourné vers l'action, ferme et pondéré, homme du monde autant qu'homme de plein air, magistrat et officier laborieux, le fils du Landamman Monod est assez représentatif de la classe dirigeante vaudoise sous l'Acte de Médiation et sous la Restauration, campagnards cossus du nord du canton et bourgeoisie patricienne des petites villes du bord du lac. Pendant le service actif de 1815, cet officier d'état-major sut garder un contact étroit avec la troupe. Conservateur modéré, chouan pour les uns, jacobin pour les autres, il fut pourtant reçu avec cordialité dans les corps de troupe d'état d'esprit le plus opposé. Il était constamment tenu au courant des grandes affaires par l'amitié confiante et attentive de son père. Il réunissait ainsi les meilleures conditions pour acquérir une vue juste et nuancée des réalités militaires qu'il vécut de bout en bout. Bien que très zélé pour le service, il sut conserver sous l'uniforme la souplesse d'esprit du magistrat et du négociateur. Accessible aux réactions purement « civiles » de son interlocuteur et toujours prêt à se hausser au niveau des vues générales dans lesquelles se mouvait tout naturellement son père, le Landamman, notre officier montre dans sa correspondance avec le premier magistrat de son canton avec quelle circonspection doivent être traités les problèmes du commandement dans nos milices, si intimement mêlées à la vie de la nation. Sous la différence des conditions matérielles et politiques, on retrouve avec satisfaction dans les feuilles jaunies de ses lettres certaines de nos constantes

<sup>1</sup> Archives cantonales vaudoises, Registre matricule des officiers de toutes armes, K XV b 10. — *La Famille Monod*, monographie manuscrite, actuellement propriété de M. Henri Monod, « La Gracieuse », Morges, qui détient également les lettres reproduites ci-dessous.

psychologiques les plus frappantes. Aspect utile et plaisant de l'histoire.

Nous avons glissé ici et là dans le dialogue entre le père et le fils divers fragments de missives adressées par le capitaine Monod à sa femme. Elles relèvent d'une note pittoresque et parfois comique le refrain des doléances et des réflexions désenchantées que reprennent à chaque page les deux hommes. Peut-être le lecteur nous en saura-t-il gré.

*(A suivre.)*

Major EMG GEORGES RAPP.

---